

PLAN de *mobilité*

du Grand Reims

POUR DES DÉPLACEMENTS EXEMPLAIRES

SYNTHÈSE



PLAN de *mobilité* du Grand Reims



LE PLAN DE MOBILITÉ (PDM), C'EST :

- Une vision des mobilités pour les 10 prochaines années
- Un plan d'actions opérationnel
- Un outil pour donner sa juste place à chaque mode de déplacement, adapter l'offre à la demande et mieux répondre aux besoins de mobilité actuels et à venir

COMMENT A-T-IL ÉTÉ CONÇU ?

Le PDM du Grand Reims a été élaboré en plusieurs étapes :

- **2021** : Grande enquête de mobilité
- **2022** : Bilan du Plan de déplacements Urbains de 2016 (périmètre ex-Reims Métropole)
- **2023** : Diagnostic concerté avec les acteurs du territoire
- **2024** : Stratégie et plan d'actions

La démarche a associé tous les acteurs des mobilités et a tenu compte de la diversité des publics et des territoires.

Elle se poursuit maintenant avec l'enquête publique
du 1^{er} au 30 septembre 2025, avant l'approbation
définitive du PDM en fin d'année 2025.



4 ENJEUX, 17 AXES ET 50 ACTIONS POUR DES DÉPLACEMENTS EXEMPLAIRES

LA QUALITÉ DE VIE

- **Renforcer** la desserte ferroviaire rémoise
- **Compléter et faire évoluer** le réseau routier pour réduire le trafic de transit dans les secteurs urbains
- **Promouvoir** des mobilités plus propres
- **Favoriser** la marche et rendre plus attractifs les espaces publics en faveur des piétons
- **Apaiser** la circulation dans les zones centrales pour améliorer la qualité des espaces publics
- **Agir** sur la politique de stationnement automobile comme un levier des changements de pratiques
- **Limitier** les émissions de GES et de polluants dues à la logistique et **organiser** la logistique urbaine et du dernier kilomètre par secteur

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- **Développer** le réseau cyclable pour les déplacements du quotidien
- **Développer** les services vélo
- **Inciter** les employeurs, établissements scolaires et d'enseignement supérieur à mener une démarche de mobilité durable

L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

- **Garantir** une offre de mobilité, notamment dans les zones peu denses grâce au partage des véhicules et à la solidarité
- **Assurer** une cohérence entre développement urbain et offre de mobilités et **favoriser** la mixité des usages afin de réduire les besoins de déplacements

L'ACCÈS À LA MOBILITÉ

- **Améliorer** la communication sur les services de mobilité et accompagner l'utilisateur dans ses déplacements
- **Animer** la politique de mobilité, **fédérer** les acteurs
- **Garantir** une offre de transports collectifs performante et adaptée aux besoins
- **Développer** et **organiser** les lieux d'intermodalité pour les rendre plus attractifs
- **Améliorer** l'accessibilité des gares et haltes ferroviaires



CE QU'IL FAUT RETENIR

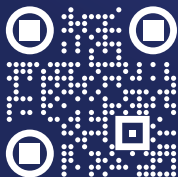
Le défi à relever pour nos déplacements dans les 10 prochaines années, c'est de **concilier** d'une part, **le développement de notre territoire** et **l'amélioration de notre qualité de vie**, et d'autre part, **la transition énergétique et écologique**.

La stratégie de mobilité 2025-2035 **s'appuie** sur les atouts existants et **propose** des compléments **pour mieux répondre aux besoins de tous les habitants** y compris dans les communes rurales.

Elle met l'accent sur la communication, l'information et la sensibilisation, pour **mieux faire connaître ce qui existe**.

Elle va au-delà du Grand Reims pour **faciliter les déplacements en lien avec les territoires voisins**.

Toutes ses actions font l'objet d'une évaluation environnementale.



www.grandreims.fr/pdm

